



Paris, le 25 juin 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le SNETAA-eiL réagit à la nomination du nouveau Ministre de l'Education Nationale**

Le SNETAA-eiL, premier syndicat de l'Enseignement Professionnel prend acte de la nomination de Luc CHATEL au poste de Ministre de l'Education Nationale et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Difficile d'envisager de réussir quand dans un même temps on vous annonce la suppression de 16 000 postes au Budget de l'Education Nationale...

Notre pays a pourtant besoin de plus d'éducation et de plus de personnels s'il veut donner sa chance à chaque jeune. La facture est salée et le SNETAA-eiL mettra tout en œuvre pour qu'une unité d'action soit réalisée à la rentrée 2009.

Nous souhaitons rencontrer le nouveau Ministre dans les plus brefs délais pour connaître ses orientations si ce n'est ses ambitions pour l'Education nationale en général mais aussi plus particulièrement pour la voie professionnelle. La rénovation de la voie professionnelle est encore à l'ordre du jour puisqu'il reste des dossiers à discuter et à conclure, pour les personnels (indemnité de terminale Bac Pro, grille indiciaire à celle des agrégés, rémunération des CCF, etc.), pour les structures (ouvertures de CAP, de BTS, de licence pro., cartes de formations), sans compter le dossier épineux qu'est l'orientation des élèves en fin de scolarité au collège.

Nous espérons que le nouveau Ministre affirmera sa volonté de valorisation de l'enseignement professionnel ; cela signifie que le Lycée Professionnel ne soit pas englobé dans la réforme du lycée tant voulue par le Président de la République et qui n'aurait comme visée, le détricotage d'une valorisation.

Nous lui demandons de valoriser les SEGPA ; elle ne peut passer que par l'abrogation de la dernière circulaire.

Nous rappelons au Ministre que la valorisation de la voie professionnelle ne peut s'inscrire que dans ses spécificités : lieu de formation spécifique : le Lycée Professionnel, enseignants

spécifiques : les professeurs de lycée professionnel. Elles impliquent que le recrutement des PLP soit augmenté considérablement. De facto, le traitement de la « mastérisation » ne pourrait qu'être spécifique...

Nous souhaitons au Ministre tout le courage nécessaire pour mener à bien ces dossiers et espérons qu'il saura reconnaître l'enseignement professionnel initial public et laïque, ses réussites, ses personnels, ses valeurs au sein de l'Ecole de la République.

*Contact : Pascal Vivier, Adjoint au Secrétaire Général  
06 27 49 07 27*

*74 rue de la Fédération  
75739 Paris cedex 15*

*tél. 01 53 58 00 30  
fax 01 47 83 26 69*

*[snetaanat@aol.com](mailto:snetaanat@aol.com)  
[www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)*